

AVIS PUBLIC

Municipalité de Laurier-Station

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 364 rue Saint-Joseph, à la salle La Chapelle, le 13 mars 2023 à 19h00, à Laurier-Station. Au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande formulée pour le lot no.3 950 662 localisé au 120 rue Côté

La demande a pour but de permettre une dérogation à la grille des spécifications de la zone RH-3 du règlement de zonage 02-17 actuellement en vigueur, afin de rendre réputée conforme la construction existante sise sur le lot:

- La grille des spécifications de la zone RH-3 prévoit une marge avant minimale de 7,5 mètres. La présente demande vise à rendre réputée conforme une marge avant de 5,64 mètres, étant ainsi dérogoaire de 1,86 mètres.

Donné à Laurier-Station, ce 27^e jour de février 2023



Stéphane Dion
Greffier-trésorier